

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 juin 2020

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, **le 11 juin, à 14H30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 21

20 mai 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

11 juin 2020

Titulaires : Jacques BOUVIER, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Anne-Marie HUBERT, Catherine LHÉRITIER, Christian MARY, Nicole ROGER, Christophe THORIN

Suppléants : Didier HEITZ suppléant de Pascale OGEREAU, Liliane NOUVELLON suppléante de Didier PIGOREAU

Pouvoirs :

Gérard CHOPIN a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Pascal GOUBERT de CAUVILLE a donné pouvoir à Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED
Eric MARTELLIERE a donné pouvoir à Catherine LHÉRITIER
Claude BORDIER a donné pouvoir à Claire GRANGER

N°19.2020

Membres titulaires excusés : Pascal BRINDEAU, Janine CHARRIER, Marie-Claude DAMERON, Emmanuèle NEDEY, Pascale OGEREAU, Didier PIGOREAU

Objet de la délibération :

Membre absent : Joël DEBUIGNE

Personnel – Création de poste
– MAJ Tableau des effectifs

Assistait également à la réunion Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED a été désigné secrétaire de séance.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

- 2 -

A ce titre, le Président propose, au regard du départ en retraite de l'agent (catégorie B) en charge du secrétariat du comité médical et du secrétariat médical du service de médecine préventive, l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C), emploi permanent à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 15 juin 2020, de façon à nommer, sur ce poste, le nouvel agent recruté.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C), emploi permanent à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 15 juin 2020,

- d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs (annexe),

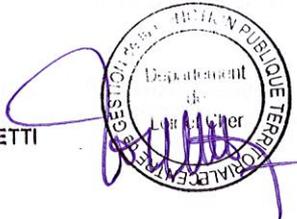
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Publié ou notifié le : 18 juin 2020
Exécutoire le : 18 juin 2020

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Marc MORETTI



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 11 juin 2020

Le Président,

Jean-Marc MORETTI



GRADES	CAT.	POSTES														
		EFFECTIFS BUDGETAIRES					EFFECTIFS POURVUS					VACANTS				
		TC	TNC	TOTAL	Titulaire	Non Titulaire	TC	TNC	TOTAL	ETP	TC	TNC	TOTAL			
SECTEUR ADMINISTRATIF																
EMPLOIS FONCTIONNELS																
Directeur Général des Services (dét.)	A	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0			
Directeur Général Adjoint (dét.)	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
<i>Sous-total/ Emplois fonctionnels</i>		<i>1</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>			
EMPLOIS ADMINISTRATIFS																
Attaché principal	A	4	0	4	3	0	0	3	3	1	0	1	1			
Attaché	A	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0			
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	0	3	2	0	0	2	2	1	0	1	1			
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0			
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	0	3	3	0	0	0	0			
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	7	0	7	6	0	0	6	5,8	1	0	1	1			
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	1	3	2	0	0	2	1,8	0	1	1	1			
Adjoint administratif	C	4	0	4	1	0	0	3	1	1	0	1	1			
<i>Sous-total Filière Administrative</i>		<i>25</i>	<i>1</i>	<i>26</i>	<i>19</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>21</i>	<i>18,6</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>5</i>	<i>5</i>			
TOTAL (1)		26	1	27	20	0	2	22	19,6	4	1	5	5			
SECTEUR TECHNIQUE																
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0			
Adjoint technique	C	0	1	1	0	1	0	1	0,6	0	0	0	0			
TOTAL (2)		1	1	2	1	1	0	2	1,6	0	0	0	0			
SECTEUR SOCIAL																
TOTAL (3)																
SECTEUR MEDICO-SOCIAL																
Médecins hors classe	A	1	3	4	0	0	1	3	1,6	0	0	0	0			
Psychologue	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Infirmière hors classe	A	1	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0			
Infirmière de classe supérieure	A	1	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0			
Infirmière de classe normale	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAL (4)		3	3	6	1	0	2	6	3,6	0	0	0	0			
SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE																
TOTAL (5)																
SECTEUR SPORTIF																
TOTAL (6)																
SECTEUR CULTUREL																
TOTAL (7)																
SECTEUR ANIMATION																
TOTAL (8)																
SITUATION PROJETEE AU 15/06/2020												35		30	24,8	5

